

**Demande d'explication n° 4-1301 posée le 10 décembre 2009 par Monsieur José DARAS, Sénateur, à Madame Inge VERVOTTE, Ministre de la Fonction Publique et des Entreprises Publiques.**

**Le remplacement du pont de Tilff.**

Le SPW, l'administration communale d'Esneux et Infrabel proposent un projet commun qui résout les problèmes de sécurité aux passages à niveau et du remplacement du pont de Tilff.

Comme le veut la législation, ce projet est soumis à une étude d'incidences, mission qui a été confiée par appel d'offres au bureau Aries. Celui-ci examinera le projet sous divers aspects : mobilité, environnement, bruit, ... Préalablement à cette étude, une enquête publique a été tenue afin d'intégrer les remarques de la population à l'étude d'incidences.

Le passage de la voirie déviée à proximité de la zone récréative des « Prés de Tilff » fera l'objet d'une attention particulière. L'étude d'incidence ne manquera certainement pas de mentionner des recommandations à ce sujet.

Les services d'urgence sont également favorables à ce projet. Ils préfèrent un détour de quelques centaines de mètres que risquer d'être à l'arrêt pendant plusieurs minutes devant un passage à niveau fermé. Et ce d'autant plus que l'offre ferroviaire sur la ligne 43 Liège – Gouvy a été augmentée.

Ce projet commun SPW, administration communale et Infrabel répond totalement aux exigences du contrat de gestion d'Infrabel. La suppression des 3 passages à niveau éliminera définitivement tout risque de collision entre un usager de la route et un véhicule ferroviaire. Il y a lieu de rappeler que depuis 1995, 9 accidents ayant entraîné la mort de 3 personnes ont eu lieu à ces passages à niveau.

Par ailleurs, une solution pour la suppression du passage à niveau de l'île Rousseau a été trouvée conjointement avec le SPW et sera proposée prochainement.